



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.582**

Séance publique du

23 mai 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110523-15693-DE-1-1_0
Date de signature : 25/05/11
Date de réception : mercredi 25 mai 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNED - COMPTE RENDU AFFICHE - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE</p>

**OBJET : PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2011/2012 DANS LES ÉCOLES
ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE. - INFORMATION DU CONSEIL**

Le 23/05/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 Mai 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Brigitte DEVESA, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Eric CHEVALIER, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Chantal DAVENNE à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Christian LOUIT à Mme Catherine SILVESTRE, M. Victor TONIN à Mme Sophie JOISSAINS

Excusés sans pouvoir :

M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard GERACI, M. André GUINDE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 23/05/11

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISÉS

OBJET : PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2011/2012 DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE. - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous a fait connaître les mesures de carte scolaire prévues pour la rentrée 2011/2012.

Les mesures envisagées sont les suivantes :

I. Fermeture de classes

En élémentaire :

École Annexe II IUFM : fermeture de la 3ème classe

École Pont de l'Arc : fermeture de la 5ème classe

École Maurel : fermeture de la 12ème classe

En maternelle :

École Cuques : fermeture de la 3ème classe

École Li Campanetto : fermeture de la 3ème classe

Soit en résumé : 5 fermetures de classes effectives dont 3 en élémentaire et 2 en maternelle

II. Transfert de classes :

École élémentaire Annexe II IUFM : fermeture de la 1ère et de la 2ème classes d'application transférées à l'école Annexe I IUFM

École élémentaire Annexe I IUFM : ouverture de la 6ème et de la 7ème classes d'application transférées de l'école Annexe II IUFM.

École maternelle Li Campanetto : fermeture de la 1ère et de la 2ème classes transférées à l'école maternelle Colline du Serre.

École maternelle Colline du Serre : ouverture de la 4ème et de la 5ème classes transférées de l'école maternelle Li Campanetto.

En ce qui concerne le transfert des 2 classes de la maternelle Li Campanetto sur l'école maternelle Colline du Serre, la Ville dispose de locaux suffisants dans cette école pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, il a été sollicité auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie une vigilance accrue sur les effectifs du groupe scolaire Pierre Gilles de Gennes afin de prévoir, si nécessaire, une ouverture de classe à la rentrée.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** pour la rentrée scolaire 2011/2012 des propositions de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, énoncées ci-dessus.

**2011.582 - PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2011/2012 DANS LES ÉCOLES
ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE. - INFORMATION DU CONSEIL**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 Mai 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**